

## «Le Rat et l'Huître» dans la version de Charles Nodier

*Dérision et supercherie dans l'œuvre de Charles Nodier. Actes du colloque de Dole - 18 octobre 2008*, textes réunis par Jacques Geoffroy, Dole, Les Éditions de La Passerelle, 2009, iii + 116 pp., 21 X 15 cm. N° ISBN : 978-2-9532046-2-9. 18 €.

L'Association des amis de Nodier et la ville de Dole commémoraient les 17 et 18 octobre 2008 le bicentenaire de la présence de Charles Nodier dans la sous-préfecture du Jura.<sup>1</sup> Celui-ci y professa de juillet 1808 à avril 1809 un cours de Belles-Lettres remarquable dans la genèse d'un romantisme alors encore bien étranger à bon nombre de contemporains de Nodier.<sup>2</sup> Un colloque, accueillant cinq conférenciers, venait clore ces manifestations. C'est sous les (bons) auspices de Jacques Geoffroy et des Éditions de la Passerelle que la publication des actes de ce colloque a pu voir le jour.<sup>3</sup>

De facture sobre et élégante, ce fascicule s'ouvre sur l'Avant-propos de Jacques Geoffroy qui replace la publication de l'ouvrage dans le contexte de la période doloise de Nodier et des événements de la commémoration du bicentenaire avant de jeter les premiers jalons de réflexion sur le thème retenu (dérision et supercherie), transversal dans l'œuvre du «dériseur sensé» et que J. Geoffroy choisit d'illustrer à l'aide des *Questions de littérature légale*. S'ensuit une présentation des communications des intervenants, «les meilleurs spécialistes de Nodier» (p. i). Un regret : si un rapide coup d'œil en quatrième de couverture permet de vérifier cette affirmation<sup>4</sup>, on est en droit d'estimer que la formule retenue eût pu être moins désobligeante à l'égard d'autres nodiéristes, ou dix-neuviémistes ou spécialistes du fantastique qui, et J. Geoffroy en conviendrait aisément, n'ont pas démerité dans leur volonté de diffuser et d'éclairer l'œuvre et la personnalité de Nodier.

La première communication, intitulée «Le Scribe (de) Nodier : un antiscrite ? Néant de l'écriture – écriture du néant», est signée par Hermann Hofer. Son texte s'ouvre sur un entrefilet du *Journal des Débats* daté, selon lui, du 18 octobre 1833 : «Monsieur Charles Nodier est allé assister à son discours à l'Académie Française, l'air un peu abstrait et absent.» (p. 3). A lire cette citation, le lecteur a l'impression, par l'ambiguïté reposant sur le possessif «son», que Nodier est allé écouter son propre discours de réception (qui en réalité aura lieu le 26 décembre 1833). Le texte serait donc involontairement, par la géniale maladresse du journaliste, très représentatif de la personnalité aux facettes multiples de Nodier ou de son

---

<sup>1</sup> Le programme de cette commémoration, sous la présidence d'honneur de S. E. l'Ambassadeur de Slovénie Monsieur Janez Šumrada et en présence de M<sup>mes</sup> Bied et Chatillon (descendantes de l'écrivain), était le suivant :  
- 17 oct. 2008 : dévoilement d'une plaque commémorative à l'ancien Hôtel de la Ville de Lyon, où Nodier séjourna de 1806 à 1808 ; inauguration à la Médiathèque de Dole de l'exposition consacrée à Nodier, écrivain, savant et bibliophile ; spectacle «Une soirée à l'Arsenal avec Charles Nodier» à l'Auditorium Karl Riepp (piano, Thierry Rosbach et lectures, RLC Spectacles).  
- 18 oct. 2008, au lycée Charles-Nodier : colloque *Dérision et supercherie dans l'œuvre de Charles Nodier*.

<sup>2</sup> Ce *Cours de Belles-Lettres* a fait l'objet d'une réédition chez Droz en 1988 (éd. critique d'Annie Barreaux).

<sup>3</sup> Cette nouvelle maison d'édition doloise œuvre en faveur de la redécouverte du patrimoine littéraire régional franc-comtois : le recueil *Hurlublu, Grand Manifafa d'Hurlubière et autres contes* du même Ch. Nodier, là aussi préfacé par J. Geoffroy, y avait déjà été publié en 2008. Souhaitons au passage que cette série soit prolongée par bien d'autres volumes servant la cause de Nodier.

<sup>4</sup> Bizarrement, la table de la 4<sup>e</sup> de couverture ne reprend d'ailleurs pas l'ordre des articles tels qu'ils sont présents dans le volume.

dédoulement de personnalité. Mais voilà : il y a bien affabulation. Aussi savoureux soit-il, aucun entrefilet de ce type n'apparaît dans le numéro correspondant à cette date... ni même dans aucun autre numéro du *Journal des Débats* de l'année 1833.<sup>5</sup> Supercherie et dérision n'étaient donc pas où l'on croyait les trouver de prime abord : étaient-elle censées alerter le lecteur sur la suite du propos ? L'article a effectivement de quoi surprendre ou dérouter, tant dans le fond («Charles Nodier qui a lu Rimbaud», p. 12) que dans la forme : «*Le Dernier Chapitre de mon roman* (1803) est encore un sur-roman textologue» (p. 10). Ces anachronismes assumés et autres distorsions critiques volontaires ne doivent pas nous inquiéter outre mesure. Avec beaucoup de facétie apparente et, sans doute, pas mal d'humour, Hermann Hofer s'attache en réalité à un point fondamental, finalement rarement commenté ou même approché par la critique : la capacité de Nodier à annihiler, réduire à «néant» toute tentative cartésienne de classification de son œuvre, à rendre surtout impossible toute inscription nette et définitive d'une création sans âge ni queue ni tête sur l'échelle du temps. Création qui prend l'allure d'une créature savante mais diffuse et fuyante, sorte d'étrange *achrone* livresque (pour reprendre un terme cher à Nodier lui-même) qui échappe à la mainmise rassurante de l'Histoire et du Temps. «*Die Zeit kommt aus dem Jura*», n'est-ce pas M. Ofaire ?...<sup>6</sup> Le Jura est, s'il fallait le rappeler, le pays de l'horlogerie : ce sont apparemment les origines de ce «sorcier» qu'est Nodier (le mot, repris d'une des épigraphes de l'article, est de Balzac) qui expliquent pourquoi le bibliothécaire de l'Arsenal s'offre à notre regard contemporain – pour lequel, c'est bien connu, rien n'est de plus relatif que le temps – comme un «archéologue de l'avenir» (p. 13) permettant la réunion de «Marcel Proust, [d']Albert Einstein et [de] la Reine Belkiss» sous «le porche protecteur de l'église de Grandville» (p. 13), pour ne reprendre que ce seul exemple. On l'aura compris, c'est naturellement moins une démonstration qu'une illustration toute personnelle de la modernité de Nodier que nous offre Hermann Hofer.

Charles Nodier, libertin démystifié ? En posant cette question biaisée par l'affirmation du titre de son intervention motivant sa conviction («Nodier libertin»), V. Laisney s'intéresse, là aussi, à un aspect de la personnalité et de l'œuvre de Nodier jusqu'ici peu *envisagé*. En mettant vis-à-vis deux récits de Nodier strictement contemporains l'un de l'autre (1803), *Le Peintre de Salzbourg*, «roman suicidaire» (p. 24) et *Le Dernier Chapitre de mon roman*, «roman libertaire» (p. 24), V. Laisney met face à face deux visages de Ch. Nodier : ceux d'un nouveau Janus, être à deux visages présidant, comme son illustre ancêtre latin, aux passages et aux commencements (il est peut-être dommage que cette référence n'émergeant qu'au moment de la conclusion ne soit pas davantage exploitée en ce sens). Comprenons, dans le cas de Nodier (1780-1844) et de la période de sa publication double, le passage d'un siècle à l'autre et l'aube d'une esthétique nouvelle. Un jeune homme de vingt-trois ans<sup>7</sup> encore tout affairé de libertinage cabotin, héritier direct du siècle des Lumières, mais doublé d'une mélancolie

---

<sup>5</sup> Vérifications corroborées par un bibliothécaire de la BnF. Le n° du 18/10/1833, comme ceux de l'ensemble de l'année 1833, est intégralement disponible en ligne (BnF-Gallica). Que le lecteur en juge par ses propres vérifications.

<sup>6</sup> «Le temps vient du Jura». Hermann Ofaire [Hofer], *Berns verlorene Kindheit. Ein Stadt-Roman aus der Schweiz*, Dielmann Axel Verlag, 2009, p. 68. Sur ce point, voir l'intéressant «témoignage familial» présent à la note 26 de la p. 16 de l'article.

<sup>7</sup> L'âge de Nodier et sa date de naissance, à cette époque de sa vie, sont aussi un facteur de mystification. Sur ce sujet, voir Anne-Marie Roux, «Naissances, chiffres et lettres, ou biographie, fiction et écriture chez Nodier» in *Colloque du deuxième centenaire Charles Nodier* (mai 1980 à Besançon), Annales littéraires de l'Université de Besançon, n° 253, Paris, Les Belles Lettres, 1980, pp. 57-69.

précoce et chronique qui annonce déjà «l'École du désenchantement»<sup>8</sup> et le Mal du siècle romantique. Une fois rappelées la fonction du *Dernier Chapitre* envisagée par Sainte-Beuve («rétablir un équilibre menacé, faire barrage aux pulsions morbides, funestes, et parfois irréversibles de la mélancolie», p. 23) et l'interprétation de Léonce Pingaud voyant chez Nodier un écrivain jouant sur «deux fronts à la fois (littérature de prestige et littérature de consommation)» (p. 23), V. Laisney emboîte le pas d'Hélène Lowe-Dupas (*Poétique de la coupure chez Charles Nodier*) pour entrevoir le libertinage de Nodier comme le fruit d'une «inspiration souterraine» (p. 27) et surtout durable, bien au-delà de l'année 1803. La tâche du critique n'allait pas de soi : d'une part, en raison du fait que «cet aspect [est] un peu méconnu de la biographie de Charles Nodier» (p. 27). D'autre part parce qu'en concluant son intervention sur cette formule («pour le comprendre [Nodier], il faut le regarder en face», p. 32), V. Laisney et ses lecteurs n'ignorent pas la difficulté effective qu'il y avait, de fait, à saisir *simultanément* les regards divergents du visage démultiplié de ce nouveau Janus.

C'est également en partie l'héritier du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sous l'angle de l'auteur de pseudo-mémoires, auquel s'intéresse Jean-Luc Steinmetz, auteur du troisième article intitulé «La fiction du souvenir». Sa réflexion, en dépassant l'apparent et séduisant oxymore du titre, invite à reconsidérer les frontières du vrai et du vraisemblable à travers l'interpénétration floue et mouvante de la fiction pure, de l'autofiction et de l'autobiographie dans des œuvres de Nodier de la maturité. «L'autobiographie – selon J.-L. Steinmetz – ouvre la voie royale de la fiction» (p. 39). Et c'est le programme que celui-ci s'attache à déplier, à scruter avec précision autour d'un personnage comme Maxime Odin, «alter ego» (p. 43) travaillé par le prisme de la fiction de 1821 (*Smarra*) à 1838 (*La Neuvaine de la Chandeleur*). J.-L. Steinmetz constate une évolution dans ce masque convoqué à loisir comme un double à géométrie variable («auteur supposé inventeur d'une histoire de cauchemar en 1821, Maxime, à partir de 1829, a pris une sorte d'autonomie», p. 41). *Lucrèce et Jeannette* (1832) permet de mettre en œuvre la démonstration de l'auteur : ce compagnon de route qu'est devenu Maxime est l'occasion pour Nodier de faire part de sa fascination pour Polichinelle, lui-même *compère* de Nodier c'est-à-dire «complice en tromperies, en supercheries» selon la définition du *Larousse* rappelée par J.-L. Steinmetz (pp. 45-46). On ne saurait mieux illustrer cette filiation Nodier/Polichinelle sous le signe du théâtre de marionnettes et du «théâtre de la vie, du *speculum mundi*» (p. 48) en ajoutant que celle-ci avait toutefois déjà fait l'objet de commentaires fort suggestifs de Georges Zaragoza.<sup>9</sup> Dès lors, gage de modernité éclatante, c'est bien une certaine *ère du soupçon* qu'augure Nodier : «l'espace du texte apparaît plus joué que vécu et [...] la littérature, se désignant comme telle, laisse prédominer l'artifice, sans cesse mis en valeur, au point d'être éminemment véritable et présenté comme seule image de la vérité.» (p. 48).

De la modernité de Nodier il est (encore) également question avec Stefano Lazzarin, auteur de la quatrième étude («Biblio-détectives, mystifications romanesques, plagiaires heureux : Nodier et le "roman" des livres»). A partir des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (1829), celui-ci s'attache à étudier un type de personnage faisant de la supercherie une profession : le plagiaire. Par son invention d'un «fantastique de l'érudition» (D. Barrière cité par S. Lazzarin, p. 54), Nodier se fait au XIX<sup>e</sup> siècle le précurseur d'un Borges où le livre, affublé d'un certain «arôme romanesque» (p. 55), se fait personnage et objet central d'«*investigation[s]*» (p. 54). L'enquêteur-bibliophile des *Mélanges* ouvrirait ainsi la voie à l'enquêteur tout court (du type

---

<sup>8</sup> L'expression, d'ailleurs utilisée au sujet de *L'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, est de Balzac (*Lettres sur Paris* in *Le Voleur* du 9 janv. 1831) avant la fortune qu'on lui connaît au XX<sup>e</sup> siècle sous la plume de P.-G. Castex puis de P. Bénichou.

<sup>9</sup> Voir *Charles Nodier – Le Dériseur sensé*, Paris, Klincksieck, 1992, pp. 19, 133 et 244.

de Dupin d'Edgar Poe) et l'érudition bibliophilique, «genre narratif bien plus que didactique» (p. 58), celle du récit policier qui verra le jour dans les années 1840 : hasard et recherche de la vérité pointent du doigt le plagiaire qui endosse le rôle du coupable, même si «on ne saurait voir en Nodier un précurseur du roman policier sans faire subir à cette catégorie un glissement sémantique excessif» (p. 58). Toujours est-il qu'en plaçant côte à côte les anecdotes bibliographiques des *Mélanges* et l'ombre de la fiction policière qui plane au-dessus du destin de fameux plagiaires pourchassés par Nodier, la démonstration de S. Lazzarin, non seulement féconde et originale, donne à la genèse du récit policier une préhistoire inattendue et convaincante.

Convaincante, la dernière communication de ce recueil (“Infortunes des initiales, ou *Charles Nodier mystifié*”) l'est tout autant : par l'étude érudite d'initialismes, Jacques-Remi Dahan se penche sur des problèmes de paternité littéraires liés, à tort ou à raison, à Nodier. Le dossier des *Infernaliana* (1822) semble ainsi bouclé. J.-R. Dahan rappelle que «Nodier, par deux fois au moins, nia farouchement toute participation» (p. 76) à ce recueil signé «*Ch. N\*\*\**» (p. 71). Nodier soupçonne Collin de Plancy, auteur d'un *Dictionnaire infernal*, d'en être à l'origine. Ces accusations semblent, aux yeux de J.-R. Dahan, fondées, Collin de Plancy ayant pu souhaiter par là s'attirer des lecteurs plus nombreux. Plusieurs éléments corroborent cette thèse. D'une part, Collin de Plancy signa diverses compilations d'histoires infernales et exploita de façon récurrente pour les éditions de 1818 puis de 1847 de son *Dictionnaire des récits tirés des Infernaliana* soit «vingt-deux ans et plus après la sortie des presses desdits *Infernaliana*, méchant bouquin semi-anonyme tiré à 1000 exemplaires» (p. 78). La convocation de ces références à répétition sonne comme un aveu d'autopromotion. D'autre part, «le soin [que Nodier] attache à effacer de sa bibliographie ce qu'il est le seul à percevoir comme une marque d'infamie» (p. 79) emporte la «conviction intime» (p. 79) du critique sur l'honnêteté du déni de paternité de Nodier. De façon croisée, J.-R. Dahan présente aussi deux nouvelles «signées des initialismes *Ch. N...* et *C. N.*» (p. 80) parues dans le journal *Le Temps* de l'année 1822, “La fièvre” et “Une heure” : «La manière est à ce point celle de Nodier que l'hésitation n'est pas permise» (p. 81). Et pourtant... la réalité est tout autre. J.-R. Dahan revient sur le piège dans lequel lui-même était tombé en 1986, comme bien d'autres avant lui, au sujet de la paternité de ces deux nouvelles (cf. note 69 p. 93). Ces deux textes se trouvent être en réalité de parfaits pastiches de Nodier dus à un certain Mathurin-Joseph Brisset qui, à ce point admiratif du conteur bisontin, en usurpa non seulement le style et les thèmes mais aussi les initiales.

Les débats qui viennent clore ces actes confirment l'impression de densité et d'érudition qui ont présidé à cette journée Nodier de Dole. En ce sens, l'évocation dans l'un des échanges des intervenants du titre «*La Sarazine*» de Balzac (p. 99), en lieu et place de *Sarrasine*<sup>10</sup>, est moins une insoutenable erreur qu'une maladresse de transcription sans grande conséquence dans le jeu des questions/réponses.

En refermant avec satisfaction cet ouvrage, on reste pris au jeu de la richesse et de la pertinence du thème retenu qui justifieraient à elles seules les fameux mots de La Fontaine selon lesquels «tel est pris qui croyait prendre». Nodier mystificateur mystifié, tout comme le lecteur de ces actes peut parfois l'être, agréablement saisi par certains aspects de l'œuvre de Nodier ou de sa personnalité, tant la supercherie s'y décline parfois sous des angles insoupçonnés ou peu dévoilés jusqu'ici alors que le thème semble inépuisable. Ainsi H. Hofer, chantre de la dérision, a-t-il peut-être omis de mentionner que Nodier avait lui-même soufflé

---

<sup>10</sup> Comme les premières parutions en revue puis en volume l'attestent. Voir la *Revue de Paris*, t. 20, 1830 et *Contes et romans philosophiques*, t. 2, Paris, Gosselin, 1831.

aux frères Lumière, autres «sorciers» natifs de Besançon, le scénario de *L'Arroseur arrosé*.<sup>11</sup> On en viendra seulement à regretter que le *Cours de Belles-Lettres* n'ait pas été mis davantage à l'honneur par ce recueil qui en commémorait l'anniversaire, et notamment à travers ce *Cours* l'évocation d'une grande supercherie strictement littéraire, et non plus bibliophilique, commentée par Nodier. La question ossianique par exemple, prise en compte sous l'angle de l'authenticité dès ce *Cours de Belles-Lettres* (1808-1809), relègue James Macpherson au rang des grands faussaires dans les *Questions de littérature légale* (1812) avant d'être à nouveau associée à un indéniable parfum de vérité poétique dans la *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (1821), pour ne reprendre que trois temps forts de cette valse ossianique. Ces «postulats antinomiques»<sup>12</sup> auraient pu faire l'objet d'une étude instructive et éclairer le critique Charles Nodier, tant ce sujet lancinant hante la réflexion à rebondissements de celui ayant parfois donné à *l'inconstance* – autre visage de la facétie – un état d'âme aux couleurs de l'étendard romantique.

Sébastien Vacelet

---

<sup>11</sup> Ou plus exactement, pour respecter le titre exact du corpus Lumière, *Arroseur et arrosé* (1895).

<sup>12</sup> Jean-François Jeandillou, «Le tribunal des lettres», introduction aux *Questions de littérature légale*, Genève, Droz, 2003, p. XIX.